

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

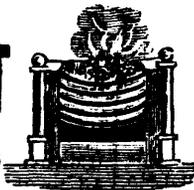
Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE COIN DU FEU,

RECUEIL DE LECTURES



AMUSANTES ET INSTRUCTIVES.

VOL. I.

SAMEDI, 13 MARS 1841.

No. 17.

SOMMAIRE DES MATIERES.

LE COLONEL DE SURVILLE ; (suite ;)

LE COLONEL DE SURVILLE.

HISTOIRE DU TEMPS DE L'EMPIRE.

1810.

Mme de Bracciano crut trouver un excellent prétexte à une grave discussion dans la proposition formelle que son mari venait de lui faire. Elle lui répondit après un silence de quelques minutes :

— Je regrette beaucoup, Monsieur, de venir contrarier vos projets ; mais je vous prie formellement de ne faire aucune démarche en mon nom ou au vôtre pour obtenir la place de surintendante de la maison de l'Impératrice.

— Eh ! pourquoi cela, Madame ?

— Parce que l'Empereur me l'offrirait demain, Monsieur, que je la refuserais.

— Vous la refuseriez ! dit le duc stupéfait ; vous la refuseriez ! et tout à l'heure vous m'avez donné presque votre consentement ! vous m'avez encouragé à vous dévoiler tous mes plans, à vous dire mes plus secrètes pensées, ajouta-t-il en la regardant d'un air soupçonneux.

— Je ne vous ai rien promis, Monsieur. Si je ne vous ai pas interrompu, c'est que je voulais voir jusqu'où pourrait aller votre ignorance complète de mon caractère..

— Que voulez-vous dire, Madame ?

— Franchement, Monsieur, me croyez-vous faite pour servir d'instrument à votre ambition, pour être la complice de vos menées souterraines ou de vos ingrates espérances ?

— Madame...vous vous méprenez, vous ne m'avez, je le vois, pas compris—dit froidement le duc, contenant son regret de s'être presque dévoilé.

Les ames basses et méchantes redoutent toujours les trahisons qu'elles sont capables de faire,

et le duc méconnaissait assez Jeanne, pour craindre son indiscretion au sujet de ce qu'il lui avait dit sur la chute possible de l'Empereur.

— Je ne me méprends pas, Monsieur ; vous m'avez positivement dit qu'une fois placée auprès de l'Impératrice je pourrais, par mon habilité, acquérir assez d'influence sur elle pour diriger à mon gré et au vôtre l'ascendant qu'elle prendrait nécessairement sur l'Empereur, et que dans le cas où Napoléon tomberait un jour sous les efforts des rois coalisés...

— Madame,—s'écria le duc en devenant pâle de crainte,—pas un mot de plus, ce serait indignement abuser d'un moment de confiance et d'abandon.

— Monsieur, vous vous oubliez, je n'ai pas sollicité votre confiance...vous m'avez dit vos secrets...parce que vous me croyiez capable de servir des projets que je ne veux pas qualifier... Mais vous pouvez être tranquille et compter sur ma discrétion.

— Je fais mieux, Madame, je compte assez sur votre bonté, et, s'il faut le dire, sur votre intelligence de vos devoirs, pour être certain que vous accepterez les fonctions que je demanderai formellement à l'Empereur en votre nom.

Mme de Bracciano regarda son mari avec étonnement, et lui dit :

— Monsieur, cette insistance est au moins bizarre...et vous avez trop de bon sens pour y persister.

— Madame,—dit froidement le duc,—j'ai l'honneur de vous dire que vous accepterez les fonctions.

— Mais, Monsieur...

— Madame, j'ai l'honneur de vous répéter que vous les accepterez...

— Mais Monsieur !

— Mais Madame, je le veux.

— Vous le voulez, Monsieur!...Et de quel droit ? et quelle sera la puissance qui me forcera d'obéir ?

— Ma volonté, Madame.

— Votre volonté !...Monsieur ! l'ambition vous rend insensé !

— Pas tant qu vous croyez...., et pour prouver que j'ai l'esprit très-sain, écoutez bien, Madame, ce que je vais vous dire. Depuis trois ans je vous ai épousée.... ; grâce à moi, les grands biens de votre maison vous ont été rendus ; grâce à moi, vos parents dans l'exil ont été rappelés.... C'est peu...., ce n'est rien, je le veux bien.... Vous êtes d'une antique noblesse, je suis Jérôme Morisson, fils de mes œuvres. L'Empereur, dans son système de fusion, a voulu rallier l'empire à l'ancien régime par quelques mariages comme le nôtre ; c'est à ces vues toutes politiques que j'ai dû le bonheur d'être votre époux, je ne le nie pas ; à peine marié, je ne me suis pas dissimulé l'antipathie que je vous inspirais. Qu'ai-je fait ? en ai-je montré le moindre ressentiment ? Non ; discrètement je me suis éloigné, vous laissant votre liberté ; ce que j'ai souffert de cette aversion, je ne l'ai jamais trahi, vous ne l'avez jamais su. Vous n'avez pas de vanité, Madame, mais vous avez la conscience de ce que vous valez ; vous croirez donc que je n'exagère rien, en vous disant qu'il m'a été pénible, cruel, de vivre seul, isolé dans mon intérieur, lorsque j'avais une femme jeune et belle. Je sais qu'autrefois, et entre grands seigneurs, rien n'était plus commun que ces existences complètement séparées, et indifférentes l'une à l'autre... ; mais moi, je vis de nos jours... , mais moi je suis un peuple, Madame, et je pourrais à la fin trouver vos manières beaucoup trop aristocratiques pour moi.

— Que voulez-vous dire, Monsieur ?

— Vous allez le savoir, Madame... Et puisqu'il faut vous l'apprendre... je me lasse à la fin d'être seul à faire des sacrifices, je me lasse d'être compté pour rien dans mon ménage, je me lasse de vivre dans l'isolement. De deux choses l'une, Madame, ou vous partagerez mon existence à la cour de l'Empereur, ou je donnerai ma démission de mes emplois, et nous irons vivre paisiblement dans une de vos terres, afin de ne pas compromettre l'avenir. En un mot, ou j'assurerai ma position par voire adhésion à ce que je vous propose, ou j'abandonnerai une carrière qui, malgré les plus brillantes apparences, ne me paraît pas offrir des garanties assez suffisantes pour y engager l'avenir... C'est mon dernier mot.

CHAPITRE XI.

LE DIVORCE.

Mme de Bracciano vit avec une secrète espérance sa conversation avec son mari s'engager dans cette voie de contradiction.

Croyant le moment favorable pour parler d'un

projet qui, pour ainsi dire, palpitait en elle, Jeanne dit au duc :

— Je vous remercie, Monsieur, de poser les faits aussi nettement ; je ne serai pas moins franche. Je refuse absolument d'être attachée à l'impératrice en quelque qualité que ce soit.

— Vous refusez, madame... prenez bien garde...

— J'envisage parfaitement bien, Monsieur, toutes les suites de mon refus.

— Allons, Madame, dit le duc avec un sourire amer, — soit... je n'ai pas le droit de me plaindre... je trouve de trop grandes compensations dans l'avenir qui me reste : passer tous les instans de ma vie près de vous, oublier les vanités de l'ambition pour le bonheur domestique, jouir enfin, maintenant, dans votre intimité, de cet avenir paisible que je ne croyais réservé qu'à mes vieux jours... ; c'est, après tout, se vouer au vrai bonheur et renoncer à des félicités menteuses.

Le cœur de Jeanne battait à se rompre ; elle avait sur les lèvres le mot fatal de divorce ; l'entretien en était arrivé à ce point, qu'elle ne pouvait hésiter davantage ; elle répondit d'une voix émue :

— L'intimité... la vie intérieure dont vous parlez, Monsieur... est désormais impossible entre nous.

— Impossible... Madame ?

— Oui, Monsieur. Pour vivre ainsi dans l'isolement et dans la retraite, il faut se trouver liés l'un à l'autre par de grands rapports de caractère, d'âge, d'esprit, d'habitudes.

— Ah ça, Madame, parlez-vous sérieusement ? Suis-je ou non votre mari ?

— Je ne vous ai pas caché, Monsieur, les causes qui m'ont fait consentir à notre union ; ma reconnaissance profonde pour une parente qui m'avait élevée, et dont j'assurais aussi l'existence...

— Ceci est en vérité très flatteur pour moi, mais je voudrais savoir le résultat de toutes les impossibilités que vous m'allégués.

— Le résultat, Monsieur, est que je ne consentirai jamais à vivre avec vous dans une de nos terres.

— C'est fabuleux ! — dit le duc en passant la main sur son front comme s'il ne croyait pas à ce qu'il entendait. — Ah ça ! Madame, vous voulez plaisanter apparemment ? Vous me croyez donc bien stupide ou bien aveugle ? Vous ne consentirez jamais à vivre avec moi dans une de nos terres ? dites-vous. Qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce que je n'ai pas mes droits ? Est-ce que je ne sais pas comme on vient à bout des

femmes capricieuses et folles ? Est-ce que vous croyez que, parce qu'il vous plaira de me dire non, je n'aurai pas le courage et la volonté de vous dire si ?

En parlant ainsi, le duc, dont la colère s'élevait jusqu'alors contenue, et qu'il réprimait à peine, s'animait de plus en plus.

—Mais je suis absurde de vous répondre seulement... J'ai été trop faible jusqu'à présent : j'ai demandé, j'ai supplié au lieu d'ordonner ; j'ai subi mille ennuis par je devais me débarrasser, à commencer par votre tante, qui dès demain, puisqu'il en est ainsi, quittera cette maison. Ah ! Madame, vous ne savez pas à qui vous avez affaire... je saurai vous rédire.

—Ces discussions sont indignes de vous et de moi, Monsieur. elles prouvent seulement que désormais il nous serait impossible de vivre ensemble... Il est un moyen de tout concilier ; l'Empereur a donc, lui même l'exemple... du divorce !

Jeanne dit ces mots avec une assurance parfaite, quoique l'émotion qu'elle comprimait fût terrible.

M. le duc de Bracciano fit entendre un bruit éclat de rire sardonique.

—Ah, ah, ah... le divorce... c'est en vérité fort commode et parfaitement bien imaginé...

Deux larmes brûlantes brillèrent un instant dans les yeux de Jeanne ; elle reprit d'une voix altérée :

—Ce n'est pas d'aujourd'hui, Monsieur, que j'ai songé à une séparation. Jamais, je ne consentirai à ce que vous exigez de moi. Je vous dis que cette séparation est indispensable !

—Indispensable ! ah ça ! vous rêvez, Madame. Est-ce que je consentirai jamais à un divorce, moi ? Est-ce que vous avez seulement dans quelle condition le divorce est possible ? Est-ce que vous connaissez les entraves de toutes sortes dont l'Empereur lui-même... mais je suis fou de répondre sérieusement à une folie, à une boutade d'enfant gâté... Mille pardons, Madame, voici l'heure du conseil-d'état... Réfléchissez à ce que je vous ai dit, croyez-moi... ne me poussez pas à bout... faites ce que je vous demande dans votre intérêt et dans le mien... ou sinon, tenez pas... vous ne pouvez pas savoir ce que c'est que le pouvoir incessant d'un mari... résolu à être le maître... absolument le maître chez lui... J'aurai pour moi la loi, le droit, l'opinion publique, l'appui de l'Empereur, car on n'a pas le moindre reproche à faire à ma conduite envers vous... Adieu, Madame, n'essayez pas une lutte dans laquelle vous n'auriez pas l'avantage, je vous en prévient.

Le duc fit un mouvement pour sortir, Jeanne, égarée par le désespoir, par la crainte, tomba à ses genoux, s'écria en joignant les mains... Monsieur, par grâce... par pitié... ne me refusez pas...

—Vous refuser... mais quoi, Madame ?— dit le duc stupéfait, et tâchant de relever sa femme.

—Consentez à ce que nous nous séparons, Monsieur... Lorsque tout-à-l'heure je vous ai demandé un moment d'entretien, c'était pour vous demander cela. Et bien ! oui... je vous l'avoue... il m'est impossible de continuer à vivre avec vous. Je ne vous accuse pas... c'est moi seule qui ai tort... Quand j'ai contracté cette union j'étais si jeune, que je ne prévoyais pas l'avenir... Vous ne savez pas ce que je souffre, Monsieur... Par pitié ne me rendez pas à tout jamais malheureuse... ne me poussez pas à désespoir... Il existe maintenant entre nous un abîme infranchissable... soyez bon... soyez généreux... consentez à notre séparation.

—Mais vous êtes folle, Madame... mais c'est impossible... mais pour quelle raison ?

—Par pitié, Monsieur... je vous dis que nous ne pouvons plus vivre ensemble... Je vous dis qu'il est des raisons qui rendent cette séparation indispensable... je vous dis que je mourrai plutôt, voyez-vous, que de rester dans cette maison !

En entendant ces mots, prononcés avec l'accent de la vérité, en voyant la pâleur, les larmes, le bouleversement de la physionomie de Jeanne, M. de Bracciano resta stupéfait, croisa ses bras sur sa poitrine, et dit d'une voix sourde, pendant que sa femme, la tête cachée dans ses deux mains, éclatait en sanglots.

—Je comprends tout... maintenant ! il est donc vrai... Je ne m'étais pas trompé... j'avais l'honneur de cette femme... j'avais été assez sot pour croire à l'honneur de cette femme... comme si dans sa caste on n'était pas corrompu en naissant !

À ces paroles outrageantes, Mme de Bracciano se releva vivement, les joues colorées d'indignation, l'œil étincelant de fierté.

—Pas un mot de plus, Monsieur, s'écria-t-elle avec un geste de dignité sublime ; pas un mot de plus ! ne profanez pas, par vos odieux soupçons, le sentiment le plus pur qu'il y ait au monde... Eh bien ! oui... j'aime... j'aime avec passion... j'aime avec délire le plus noble des hommes !

—Elle l'avoue... Vit-on pareille impudence ! s'écria le duc avec rage !

—Oui, je l'avoue... parce que je serais morte mille fois plutôt que de flétrir le nom que vous m'avez donné et que j'ai librement accepté !.... Oui, j'avoue cet amour parce qu'il honore celle qui le ressent autant que celui qui l'inspire.... Oui, j'avoue cet amour, parce que vous comprendrez peut-être maintenant que nous devons être à jamais séparés.

—A jamais séparés ! s'écria le duc ; ah ! vous croyez cela, Madame ? Ah ! vous croyez qu'il ne s'agit que d'aimer le premier muguet venu pour venir dire ensuite à l'honnête homme à qui vous appartenez devant Dieu et devant la loi : " Séparons-nous, Monsieur, j'aime avec passion, j'aime avec délire ? " Ah ! vous donnez un crime pour excuse à une séparation sacrilège !... En effet, Madame, il faut que vous aimiez jusqu'à la folie pour oser me tenir un tel langage, pour avoir cru que je serais assez misérable ou assez sot pour consentir à un divorce après un tel aveu....

—Mais que pouvez-vous prétendre, Monsieur, d'une femme qui vient vous dire que son cœur ne vous appartient plus, qu'il ne vous a jamais appartenu ? Après cette terrible explication, pouvons-nous rester sous le même toit... Eh bien ! j'admets, Monsieur, que vous vous refusiez à un divorce... demain, aujourd'hui même... moi et ma tante, n'abandonnerons-nous pas cette maison pour n'y jamais rentrer ?

Le duc avait, peu à peu, repris l'empire qu'il avait toujours eu sur lui, il se calma, ses traits offrirent l'expression d'un rire froid et sardonique, plus effrayant que la colère.

—Il y a du vrai dans ce que vous dites, Madame... Votre tante quitta cette maison ce soir ; mais vous, jamais... Ah ! nous en sommes aux aveux ! eh bien ! tant mieux, Madame, vous me prouvez que nous devons séparer, moi, je vais vous avouer toutes les causes honteuses qui m'empêchent de me séparer de vous.

—Vous m'épouventez, Monsieur...

—C'est un pressentiment, Madame. Ecoutez-moi donc... Je suis fils d'un artisan... J'étais sans nom, sans fortune lorsque la révolution éclata ; je m'y jetai à corps perdu, je fis mon chemin ; l'empereur arriva, il acheva ma fortune. Mais cette fortune était précaire, je tenais tout de lui, je pouvais tout perdre avec lui. Vous avez le cœur tendre, madame, eh bien ! moi, je suis cupide, je suis ambitieux, je suis glorieux. Voilà pour quoi ma position ne me satisfait pas. J'avais des places, et pas de patrimoine ; j'étais duc de Bracciano ; mais Jérôme Morisson n'avait aucune alliance ; sa noblesse d'hier n'avait pas de racines... L'empereur résolut de m'nuir à vous, Madame. Ce mariage satisfaisait ma cupidité. L'Empereur vous a rendu à vous et à votre tante, pour plus

de quatre millions de biens fonciers ;... ce mariage satisfaisait mon ambition et ma vanité, car il m'alliait à une de plus anciennes maisons de France, et dans le cas où l'empire ne durerait pas, dans le cas où les Bourbons reviendraient sur le trône, (que vous m'aidiez ou non dans mes projets à l'avenir), je veux ménager *nos parents*, de telle sorte que je trouve en eux les auxiliaires les plus dévoués... si un jour ils m'étaient nécessaires. Voilà, Madame, pour quelles raisons, tant que j'aurai un souffle de vie, tant que j'aurai l'ombre d'une volonté, je ne consentirai jamais à un divorce.

—Eh bien ! Monsieur, s'écria Jeanne,—je comprends tout... maintenant ! Gardez mes biens, je vous les abandonne... Laissez-moi seulement la pension la plus modique... je ne prétends à rien de plus... A ce prix, consentez à notre séparation.

—Si vous aviez la tête à vous, Madame, je pourrais m'offenser de cette offre qui est un nouvel outrage. En admettant même que je fusse assez misérable pour accepter ce que vous me proposez, le divorce me priverait d'une alliance à laquelle je tiens pour mille raisons que je vous ai suffisamment déduites.

—Oh ! mon Dieu ! dit Jeanne en cachant sa figure dans ses mains.

—C'est vous, Madame, qui m'avez donné l'exemple de la franchise. Tant pis si ce que je dis vous blesse. Quant à votre cœur, j'y ai peu compté... Je ne me fais pas illusion, mais je vous croyais des principes assez sûrs pour ne pas craindre de jouer le rôle d'un mari trompé... J'essayai pourtant de vous plaire... je n'y réussis pas... Je me consolai en pensant aux avantages réels que m'offrait notre union... Quoique les airs dédaigneux et les sarcasmes de votre tante me fussent insupportables, je consentis à habiter avec elle, quoique votre intimité avec votre cousin, le colonel de Surville, me déplût. Je vous répète que je vous croyais des principes assez sûrs pour voir cette liaison avec impatience, mais sans crainte sérieuse... Je m'étais trompé... M. de Surville a indignement abusé de la facilité qu'il avait à vous voir.

—M. de Surville ! s'écria Jeanne, stupéfaite... M. de Surville !..

—Eh ! mon Dieu, Madame, je vous crois ; cet amour a été tout platonique, tant mieux... Mes soupçons étaient faux, tant mieux encore... Vous aimeriez mieux mourir que de trahir vos devoirs... tant mieux encore, je le crois fermement. Vous vivrez et vous ne les trahirez pas, je vous en réponds, car maintenant je vous surveillerai... A son retour, M. de Surville ne mettra pas les pieds chez moi ; et dès demain, votre tante quit-

tera cette maison... Maintenant, Madame, j'espère que vous devez être désormais convaincue qu'il est inutile de prononcer le mot de divorce ; vous me paraissez assez peu connaître les lois ; je vous apprendrai donc une fois pour toutes, que le divorce ne peut avoir lieu que par consentement mutuel ou pour sévices graves, incompatibilité d'humeur ; quant au premier moyen, je n'y donnerai jamais mon consentement. — Quant aux seconds, j'ai toujours eu pour vous les égards et le respect que votre position commandait. L'incompatibilité d'humeur se révèle par des violences, et je défie qu'on me cite un fait de cette nature. Enfin, pour donner un dernier coup, un coup mortel à vos espérances, Madame, je dois vous dire que par cela même que l'Empereur vient de divorcer et que cette mesure a été d'une extrême gravité, il est trop grand politique pour ne pas se montrer inexorable pour les abus qu'on voudrait tenter d'introduire en s'autorisant de son exemple ; je vous dirai qu'il a formellement refusé son adhésion à deux divorces, dont l'un était demandé par consentement mutuel, et dont l'autre semblait autorisé par la conduite scandaleuse de la femme et les plaintes fondées du mari... Comme vous pourriez douter de ce que je vous dis, je vous apporterai, en revenant du conseil d'état, les notes écrites de la main même de l'Empereur sur ces demandes... Mille pardons, Madame, je me rends aux Tuileries.

—Je vous y accompagnerai, Monsieur, dit tout à coup Mme de Bracciano, en essuyant ses larmes et en relevant la tête avec dignité. Je me jeterai aux genoux de l'Empereur, et je lui dirai tout.

—Ce n'est pas vous, mon enfant... c'est moi qui vais à l'instant parler à l'Empereur, — dit la princesse de Montlaur en ouvrant la porte de la chambre à coucher de Mme de Bracciano.

—Ma tante ! s'écria Jeanne en se précipitant dans les bras de la princesse.

Vous nous écoutiez, Madame !... dit insolemment le duc de Bracciano.

—Dieu et une mère peuvent tout entendre, Monsieur... répondit Mme de Montlaur avec dignité ; puis elle dit à sa nièce en la reconduisant doucement jusqu'à la porte de sa chambre : Rentrez chez vous, mon enfant... attendez-moi.

Jeanne, brisée par tant d'émotions, tomba accablée sur un fauteuil ; sa tante ferma la porte, revint dans le boudoir, sonna, et dit à M. de Bracciano, avec un sourire de mépris écrasant :

—M. Morisson, vous êtes bien lâche ; mais vous êtes bien cruel....

Un valet de chambre entre.

—Ma voiture, dit la princesse.

—Comment, Madame ! s'écria M. de Bracciano, vous allez...

—Aux Tuileries... tout dire à l'Empereur.

CHAPITRE XII.

RÉFLEXIONS.

On ne saurait dire avec quelle anxiété cruelle Mme de Bracciano attendait le retour de sa tante.

La malheureuse femme envisageait alors les immenses difficultés qu'elle aurait à vaincre pour décider son mari à une séparation. Le temps pressait, Herman pouvait mourir.

M. de Bracciano s'était dévoilé avec une si cruelle franchise, qu'elle n'avait plus d'espoir que dans la volonté toute puissante de l'Empereur.

Depuis une heure, sa tante était partie ; tantôt elle augurait bien de la longueur de son entrevue avec l'Empereur Napoléon, tantôt, au contraire, elle y voyait un fatal pronostic.

A chaque instant elle se levait de son fauteuil pour aller à la fenêtre ; à chaque voiture qui passait devant la grande porte ouverte de l'hôtel, elle tressaillait involontairement.

Tout à coup le trot précipité d'un cheval entra dans la cour se fait entendre.

Jeanne courut à la fenêtre et vit un palefrenier à la livrée de l'Empereur parler au concierge.

Le concierge sortit en courant de sa loge et se dirigea vers le vestibule.

Dans sa fiévreuse impatience, Mme de Bracciano sonna une de ses femmes.

—Mademoiselle, allez voir ce que veut cet homme à la livrée de l'Empereur.

Cinq minutes après, la femme de chambre rentra.

—Madame la duchesse, cet homme vient sans doute d'apporter à M. le duc l'ordre de se rendre à l'instant au château, car M. le duc a aussitôt demandé ses chevaux....

En effet, peu de temps après, la voiture de M. de Bracciano sortit de l'hôtel.

Ce nouvel incident vint augmenter la perplexité de Jeanne et lui donner pourtant une lueur d'espoir.

L'Empereur désirait voir le duc ; sans doute il hésitait à se prononcer ; mais quelle serait l'issue de cette entrevue ?

En réfléchissant à sa position, Jeanne s'avouait qu'elle n'avait aucun reproche grave et fondé à faire à M. de Bracciano.

Il était cupide, ambitieux ; il comptait sur la fortune et sur la naissance de sa femme pour

servir ses projets ; mais ce n'est que, poussé à bout par la demande du divorce, qu'il avait révelé ses vues intéressées ; et ces vues, les avoua-t-il à l'Empereur, ne suffiraient pas sans doute pour autoriser une séparation.

Alors, ainsi que cela arrive toujours, Jeanne se demanda, mais trop tard, comment elle n'avait pas songé la possibilité d'un refus de la part de M. de Bracciano ! Elle avait trouvé dans cette union si peu d'intérêt ; elle se croyait même si peu liée par la reconnaissance envers M. de Bracciano (puisqu'après tous les biens qu'on lui rendait, avaient appartenu à sa famille, à elle), qu'elle avait jugé des sentiments de son mari d'après les siens propres.

Malgré la fermeté de son caractère, Jeanne osait à peine soulever cette terrible question : Si l'Empereur refuse le divorce !...

Alors elle tombait dans des épouvantes sans fin... de quelque côté qu'elle jetât les yeux, elle ne voyait que des abîmes... Herman, mourant... une vie entière passée avec un homme qu'elle abhorrait....

Puis, par un douloureux contraste, des visions charmantes venaient traverser son esprit ; elle se voyait la femme d'Herman, vivant, heureuse, ignorée, dans une douce obscurité... Alors elle maudissait, au milieu de sanglots désespérants, l'impitoyable méchanceté de M. le duc de Bracciano, qui d'un mot pouvait réaliser tant de rêves.

Ainsi que les gens absorbés par l'unique pensée qui les domine, elle ne pouvait comprendre le refus de son mari, à qui elle avait pourtant offert sa fortune entière.

A ces violents déchirements de l'âme succédait un morne abattement ; ainsi, après avoir en vain tâché d'ébranler la grille de son cachot dans un accès de rage désespéré, le captif retombe anéanti sur le sol....

Telles étaient la candeur et la noblesse de son cœur, que jamais il ne vint à la pensée de Jeanne de faire un honteux compromis entre ses devoirs et son amour.

Ce qu'il y avait de plus horrible dans sa position, c'était cette affreuse pensée, que Herman allait mourir... Herman allait mourir !... Après avoir été un instant bercée d'une mensongère espérance, idée fixe, incessante, qui surmontait toutes les autres comme le glas d'une cloche funèbre surmonte tous les autres bruits ! ! !....

Jeanne interrogeait la pendule avec une anxiété dévorante... Ses yeux étaient secs, brûlants, ses lèvres décolorées, sa pâleur livide....

Tout-à-coup elle parut frappée d'une idée subite, elle écarta lentement les longues boucles

de cheveux qui lui couvraient le front, puis, attachant sur le plancher un coup d'œil fixe, elle sembla réfléchir profondément.

Après quelques moments, elle se leva brusquement, croisa ses bras sur sa poitrine... Sa physionomie exprimait une résolution terrible !... ses yeux brillaient d'un feu sombre... Oh ! que j'étais lâche !... s'écria-t-elle avec amertume !

A ce moment, une voiture entra dans la cour de l'hôtel ...

Jeanne se précipita à la fenêtre ; elle reconnut les gens de sa tante....

Si l'Empereur refuse ! ! J'y suis décidée dit-elle d'une voix sourde....

Réparant à la hâte le désordre de sa toilette, tâchant de comprimer tant de violentes émotions, elle attendit la princesse de Montlaur.

CHAPITRE XIV.

L'ENTREVUE.

— Eh bien ! ma tante ! L'Empereur ?

— Du courage, mon enfant, ma fille... dit la princesse, en embrassant sa nièce avec effusion....

— Tout est fini, il n'y a plus d'espoir, s'écria Mme de Bracciano ! et, elle se couvrit le visage de ses deux mains.

— Jeanne, du calme, de la résignation, ne vous désespérez pas ainsi... Hélas ! je ne veux pas vous faire de reproches ; mais si vous m'aviez consultée avant de faire cette fatale démarche, vous vous seriez épargné bien des chagrins... Vous le savez, je considère le divorce comme un acte réprouvé par la religion ; et d'ailleurs, votre mari vous avait dit sur quelles raisons, malheureusement trop vraies, l'Empereur devait, dans les circonstances présentes, s'opposer à des actes de cette nature. Je ne pouvais donc avoir que bien peu d'espoir. Il eût été indigne de vous et de moi d'abuser des confidences de M. de Bracciano, tout odieuses qu'elles étaient, sur ses projets à venir dans le cas où son maître serait renversé... J'ai dû me borner à peindre à l'Empereur avec conviction, avec chaleur, les causes qui vous rendaient votre union pénible : la différence d'âge, de goûts, d'habitudes, qui existait entre vous et votre mari ; et insister surtout sur le noble dévouement qui vous avait décidée à ce mariage, alors que vous étiez à peine capable de comprendre toute la portée de l'engagement que vous contractiez. Je le suppliais d'obtenir de M. de Bracciano qu'il vous laissât vous retirer dans une de vos terres et vivre avec moi ; cela eût évité le scandale et l'éclat. A ces mots, l'Empereur me répondit d'un air sévère : " Madame, je déteste les mauvais mé-

“ nages ; je ne crois pas aux incompatibilités d’humeur, ce sont là des visions de femmes ennuyées, romanesques. Si Mme de Bracciano a quelque faute grave à articuler contre son mari, qu’elle parle, j’en ferai justice ; sinon je laisserai à celui-ci le droit, le pouvoir que la raison, que la loi lui donnent sur sa femme.” Hélas ! mon enfant, je lui parlai en vain du caractère morose, atrabilaire de votre mari ; il me répondit, en me regardant fixement : “ Madame la maréchale, vous êtes la plus honnête femme que je connaisse ; je ne sais pas de caractère plus noble et plus équitable que le vôtre. Franchement, que penseriez-vous de moi si, pour satisfaire à un caprice de votre nièce, j’abusais de mon pouvoir pour l’enlever à son mari, en lui ordonnant de se séparer d’elle ? ”

Entre nous, Jeanne, que pouvais-je répondre ? il avait raison ; et je devins muette devant la justice et la vérité.

“ D’ailleurs, reprit l’Empereur ; il n’est pas dans mes habitudes de condamner les gens sans les entendre ; ” il sonna en disant ces mots, et donna ordre d’aller sur-le-champ chercher M. de Bracciano. “ Devant vous, Madame, reprit-il, je l’interrogerai ; je lui ferai part des désirs de Madame votre nièce. Tout ce que je puis faire à votre seule considération, c’est de vous promettre que si M. de Bracciano consent à ce que sa femme vive loin de lui, j’y consentirai, quoique, je vous le répète, je trouve ces sortes de séparations du plus mauvais, du plus dangereux exemple. ” Je ne pouvais, vous le sentez, m’opposer à la volonté de l’Empereur. Votre mari vint. Son maître lui dit toute notre conversation, quoiqu’il vit par là que j’avais eu la générosité de taire les seules circonstances qui auraient peut-être pu, en irritant l’Empereur contre lui, le disposer à nous écouter favorablement, M. de Bracciano eut l’indignité de dire, en affectant une confiance et une résignation hypocrites, qu’il ne vous accusait pas de cette démarche si pénible pour lui, qu’il croyait votre conduite au-dessus de tout reproche, mais que vous aviez été sans doute poussée à cette fâcheuse démarche par un de vos parents qui avait sur vous une dangereuse influence, en un mot, par M. de Surville....

Jusqu’alors, Jeanne avait écouté sa tante avec une sorte de stupeur ; voyant tout espoir perdu pour elle, elle poursuivait, dans sa pensée, avec une douloureuse tenacité, la résolution fatale qu’elle venait de prendre ; mais au nom de M. de Surville, elle releva brusquement sa tête et s’écria.... Raoul.... il a accusé Raoul....

Hélas ! oui, dit Mme de Montlaur qui, sans

regarder Raoul comme l’instigateur du divorce, croyait au moins sa nièce sérieusement occupée du colonel. Alors mon enfant, je ne saurais vous dire la colère de l’Empereur.

“ Surville, s’est-il écrié, Surville, que je traitais comme mon fils.... que j’ai comblé, lui que je croyais un homme d’honneur par excellence.... jouer un rôle si odieux.... Abuser de sa parenté pour porter le trouble dans une union formée par mes soins ; c’est indigne.... Me manquer à ce point.... Quand, à cette heure encore, je lui donne la plus grande marque de confiance qu’on puisse donner à un homme.”

—Mais c’est infâme.... s’écria Jeanne.... Raoul est innocent de ce qu’on lui reproche !

—Et sans doute, mon enfant, c’est ce que je me suis hâté de dire, d’affirmer à l’Empereur.

—Sire, me suis-je écriée :—Vous m’avez dit tout à l’heure que vous croyiez à la sûreté de ma parole.... Eh bien ! je jure à Votre Majesté que M. de Surville est étranger à la détermination que Mme de Bracciano veut prendre.

—“ Je ne doute pas que vous n’ayez la conviction de ce que vous affirmez, Madame, me répondit l’Empereur d’un ton sec—mais il se peut que votre conviction ait été surprise.... Vous avertirez votre nièce, Madame, que, loin d’encourager ses folles, pour ne pas dire, ses criminelles espérances, je prêterai à son mari que j’aime et que j’estime tout l’appui qu’il peut attendre de moi.... et que d’ailleurs la loi lui garantit.... Quant à M. de Surville, je lui laverai la tête d’importance.” Et sans attendre ma réponse, il me salua de la main et rentra dans son cabinet, suivi de M. de Bracciano.... Pour la première fois de ma vie, je regrettai presque de n’avoir pas commis une méchante action.... car si l’Empereur n’avait pas disparu sitôt, peut-être aurai-je été capable de lui dévoiler l’abominable duplicité de M. de Bracciano.

—Pauvre Raoul, dit tristement Jeanne ; il est donc vrai que je serai fatale à tous ceux qui me porteront intérêt.... Puis elle ajouta, en se parlant à elle-même :—Ses pressentiments ne le trompaient pas.... Cet amour devait être malheureux.... oh ! bien malheureux....

—Que dites-vous, mon enfant ? dit Mme de Montlaur.

—Rien.... rien.... ma tante, reprit Jeanne, en sortant de sa rêverie. M. de Bracciano m’avait déjà parlé de ses soupçons sur Raoul ; je lui avais dit combien ils étaient peu fondés.... il ne m’a pas cru.... il l’a lâchement accusé auprès de l’Empereur.... et Dieu sait si j’ai été un moment

guidée dans ma résolution par la pensée de Raoul.

Mme de Montlaur regardait sa nièce avec un étonnement douloureux ; elle voyait dans les paroles de Jeanne, et un mensonge et un manque de confiance qui lui faisait mal. Après quelques moments de silence, elle lui dit d'une voix émue : " Mon enfant, il est certains secrets qu'une mère seule aurait le droit de demander à sa fille.... Je ne vous ferai pas de questions.... quoique votre détermination de divorcer avec M. de Bracciano me donne lieu de croire que vous n'êtes si jalouse d'obtenir votre liberté que pour vous unir à une personne que vous aimez depuis long-temps.

—Et cela est vrai, ma tante, lui dit Jeanne d'une voix calme, mais affaiblie : il faut renoncer à cet espoir.... j'y renonce.

—Vous souffrez affreusement.... Malheureuse enfant, dit Mme de Montlaur, sans s'arrêter à ce que les paroles de Jeanne devaient avoir d'inexplicable pour elle ; puis, les yeux baignés de larmes, elle prit tendrement les mains de sa nièce dans les siennes.

—Moi...., non.... non, ma tante ; je ne souffre plus.... On ne souffre que du doute.... l'agonie seule est douloureuse....

—De quel accent vous me dites cela, Jeanne !.... Jeanne, vous m'effrayez....

—Vous avez tort, ma tante.... je suis calme. Je vois maintenant clairement l'avenir qui m'est réservé.... —Un sourire sardonique et froid vint planer sur ses lèvres ; elle ajouta—Vivre.... désormais avec M. de Bracciano.... être près de lui.... vivre dans son intimité.... échanger avec lui mes plus secrètes pensées....

—Mais Jeanne, je vous dis que vous m'épouvantez.... —s'écria la maréchale en se levant à demi et en saisissant la main de sa nièce qui la lui abandonna machinalement et continua d'un air égaré :

—Servir d'instrument à son ambition.... à ses trahisons.... partager avec lui le fruit de nos perfidies communes.... Ah !.... ah !.... ah !.... c'est un avenir digne de moi.... C'est bien l'avenir que j'avais rêvé.

L'inquiétude de la princesse fut au comble, lorsqu'elle entendit l'éclat de rire étrange de sa nièce ; elle tâcha de la rappeler à elle-même, lui prodigua les plus tendres caresses, la serra plusieurs fois contre son cœur.

Au bout de quelques minutes Jeanne sembla sortir d'un songe pénible, regarda fixement sa tante, passa ses mains sur ses yeux, et se rappelant, sans doute tout-à-coup ce qui s'était passé,—Ma tante.... ma tante.... Il est donc

vrai, plus d'espoir !—s'écria-t-elle avec un douloureux gémissement.

—Si, mon enfant, il y a toujours de l'espoir, Dieu ne nous abandonne jamais, votre conduite a toujours été irréprochable, elle vous sera comptée.... Le temps.... l'oubli.... calmeront peu à peu ces blessures aujourd'hui si cuisantes. La conscience de remplir noblement un devoir, vous aidera à supporter vos chagrins ;.... vous regarderez autour de vous.... et vous vous consolerez peut-être, en songeant à ceux qui sont plus à plaindre encore....

—Sans doute, ma tante, vous avez raison, dit Jeanne avec une apparente résolution.... l'oubli.... calme toutes les douleurs ; ne pensons plus à cela.... comme dit l'Empereur, ce sont des folies de jeune femme.... je reprendrai ma vie habituelle.... que faire contre l'impossible ?.... se résigner, n'est-ce pas ? Eh bien !.... je me résignerai.

—Vrai !.... bien vrai, Jeanne... Hélas ! mon enfant, cette louable résolution me paraît bien prompte.

—Pourquoi, ma tante ? dit Jeanne, en essuyant ses yeux et en tâchant de sourire.—Vous savez que j'ai du courage quand je le veux.... Eh bien ! je me dis.... ce que je désirais de toutes les forces de mon ame, ne se peut réaliser.... Que faire ?.... souffrir.... Je souffrirai.... je mettrai ma confiance en Dieu.... Et peut-être aura-t-il pitié de moi !

Mme de Bracciano semblait si convaincue de ce qu'elle disait, que la princesse se sentit un peu rassurée.

—Sans doute,—dit-elle,—cet orage se calmera. Quelqu'indigne que soit un homme, il rougit toujours de certains torts.... En ne vous accablant pas de sa présence, M. de Bracciano voudra vous faire oublier les odieuses révélations qu'il vous a faites.... Vous serez, sinon heureuse, du moins tranquille.... libre à vous de chercher au fond de votre cœur de doux et consolants souvenirs.

—Cela est vrai, ma tante.... maintenant j'envisage cela comme vous.... Pardonnez-moi seulement la peine que j'ai pu vous causer.... des démarches toujours pénibles pour vous.... A cette heure je préfère presque qu'il en soit ainsi, comme je vous le disais.... Mon sort est fixé, je sais ce qui me reste.... ce que je perds.... ce qui m'attend.

A ce moment, on frappa à la porte de la chambre de Mme de Bracciano.

Elle ordonna d'entrer, et une de ses femmes remit une lettre à la princesse de Montlaur.

Cette lettre était d'un des amis très-intimes de la princesse qui, par ses fonctions, était parfaite-

ment instruit de ce qui se passait dans le cabinet de l'Empereur.

Qu'on juge du chagrin, de l'effroi de Mme de Montlaur, lorsqu'elle lut les lignes suivantes :

“ Je vous écris un mot à la hâte, ma chère princesse, pour vous apprendre une triste nouvelle et vous mettre peut-être à même d'empêcher de grands malheurs. L'Empereur apprend à l'instant que le colonel Raoul de Surville a quitté Vienne, et est rentré en France sans ordre et sans permission. Le colonel était chargé d'une mission de la dernière importance, et l'Empereur a su qu'il ne s'en était pas occupé. Ignore si le retour de M. de Surville a quelque rapport avec l'entretien que vous avez eu ce matin avec l'Empereur et M. de Bracciano ; mais Sa Majesté a fait aussitôt appeler ce dernier ; il est resté assez long-temps dans le cabinet de l'Empereur, et des ordres ont été immédiatement envoyés au commandant de la place de Paris et au ministre de la police ; l'Empereur semble furieux contre le colonel. Si vous avez quelques indices sur ce dernier, prévenez-le de se tenir caché pendant que ses amis agiront pour lui. Brûlez cette lettre, chère princesse, vous comprenez tout le danger de cette *indiscretion*, si elle était découverte.”

Après avoir lu cette lettre une seconde fois, la maréchale la brûla ; sa nièce était si absorbée dans ses réflexions qu'elle ne s'aperçut pas de l'action de sa tante.

Madame de Montlaur, craignant de porter un nouveau coup à Jeanne, ne lui parla pas de ce nouvel incident, la conjura de se calmer, remonta chez elle, et, agitée de nouvelles inquiétudes, elle envoya à l'instant un homme de confiance chez le colonel de Surville, pour savoir s'il n'était pas arrivé,

CHAPITRE XIV.

LA TERREUR.

Le duc de Bracciano sortit des Tuileries tout-à-fait rassuré.

Un moment il avait craint que sa femme ou la princesse de Montlaur n'eussent dévoilé à l'empereur les ténébreuses machinations auxquelles il voulait employer Jeanne. Mais, réfléchissant au noble caractère de celle-ci, il reconnut combien il avait eu tort de la soupçonner capable d'une telle lâcheté.

Désormais sûr de l'appui de l'empereur, il ne douta pas qu'avec de la persévérance, et en menaçant sa femme d'une retraite dans une de ses terres, il ne la décidât à accepter la charge de surintendante, qui était, pour ainsi dire, la pierre

angulaire de tous ses projets, de toutes les ressources de son ambition.

M. de Bracciano devait avoir le jour même un nouveau sujet de joie.

Il apprit par l'Empereur que Raoul avait quitté Vienne malgré les ordres, malgré la mission importante qui auraient dû l'y retenir rapprochant ce départ si subit et si blâmable de la démarche de Mme de Bracciano pour obtenir le divorce, l'Empereur était furieux contre le colonel, et voulait le faire enfermer à Vincennes à son arrivée à Paris. Tout concourait à servir les dessein de M. de Bracciano et à calmer ses craintes.

Son ame était trop desséchée par l'ambition et par l'égoïsme pour qu'il ressentit aucun amour pour sa femme. Mais glorieux, mais orgueilleux à l'excès, il eût été profondément blessé de jouer un rôle ridicule.

Il se demandait avec anxiété si les assiduités de M. de Surville auprès de sa femme avaient été remarquées.

Tantôt il espérait que la parenté de Raoul suffirait pour les expliquer convenablement ; tantôt au contraire, cette parenté lui semblait devoir servir de texte aux plus malins propos.

Il se reprochait amèrement d'avoir jusqu'alors reçu Raoul si intimement ; car, si le duc ne doutait pas de la vertu de sa femme, il redoutait beaucoup les médisances.

Jamais M. de Bracciano n'avait conçu le moindre soupçon contre Herman.

Comment imaginer qu'une femme puisse hésiter entre un malheureux enfant, pauvre, obscur, et un homme aussi séduisant, aussi brillant que le colonel ?

La princesse de Montlaur elle-même, bien qu'elle connût la générosité naturelle du caractère de sa nièce, n'avait pas songé un moment qu'elle pouvait être éprise d'Herman.

D'ailleurs, Jeanne, dans la scène du divorce tout en affirmant qu'elle ne s'occupait pas de M. de Surville, n'avait pas dû prononcer le nom d'Herman ni devant sa tante, ni devant son mari, autant par respect de soi que pour ne pas exposer celui qu'elle aimait au dangereux ressentiment de M. de Bracciano.

Dès que la princesse de Montlaur l'eût quittée Jeanne écrivit à la hâte ce billet à Herman :

“ *Tout est perdu...il n'y a plus d'espoir...vous ne mourrez pas seul...On vous rapportera cette nuit la croix de votre mère.*

Trois heures après qu'Herman Forster eut reçu cette lettre, Pierre Herbin frappait à la porte de l'hôtel de Bracciano.

Il était dix heures du soir.

Malgré cette journée si agitée, si remplie d'événements, M. de Bracciano, doué d'une grande puissance de travail, terminait quelques rapports destinés à l'Empereur.

Son valet de chambre entra, lui remit une lettre, et lui dit que la personne qui l'apportait, désirait être introduite sur le champ, ayant à communiquer à Son Excellence des choses du plus haut intérêt.

—Pierre Herbin,—disait le duc, en lisant la signature de cette lettre,—Pierre Herbin?...Je connais ce nom, j'en ai un vague souvenir... cela doit dater de la révolution...à Dijon...Mais je ne me rappelle rien de particulier...Qu'importe!

Se tournant vers son valet de chambre.—Faites entrer,—dit M. de Bracciano.

Un moment après, Pierre Herbin parut.

Le cabinet de travail du duc était une grande bibliothèque. Sur la table il n'y avait qu'une lampe.

Le duc voulant, sans doute, aider à ses souvenirs, en voyant plus à son aise ce nouveau personnage, ôta précipitamment l'abat-jour.

Un moment il contempla les traits durs et prononcés de Pierre Herbin, éclairés par cette vive lumière... Puis il fit un geste qui semblait indiquer qu'il ne reconnaissait pas cet homme.

—Eh bien ! citoyen...m'as-tu assez envisagé ou plutôt assez dévisagé ?—dit Pierre Herbin avec un sourire sardonique.

Stupéfait de cette audace et de ces insolentes paroles, le duc se leva vivement, et dit :

Qu'est-ce que cela signifie, Monsieur ?

—Cela signifie,—répondit Pierre Herbin, avec un imperturbable sang-froid, cela signifie que, pour que notre conversation ait du piquant, il faut que mon identité soit constatée comme tu disais quand tu étais accusateur public à Dijon.

—Savez-vous que je vais vous faire mettre à l'instant à la porte ! s'écria le duc, en allant vers la sonnette.

Pierre Herbin ne sourcilla pas, et, montrant au duc une liasse de papiers, il lui dit :

—Prends bien garde, citoyen...avant que de faire un éclat, jette les yeux sur les dates de ces papiers. Vois : 1792—1793, Tribunal révolutionnaire.—Dijon. Ces paperasses peuvent être comme la boîte de Pandore, te faire beaucoup de mal ou beaucoup de bien. Ainsi, pas de bruit...pas d'imprudences, ne te fâche pas...Tu n'as pas la conscience fort nette à l'endroit de ces deux années sanglantes. Ça, que tu as donc de

mieux à faire, citoyen, c'est de m'écouter patiemment.

Soit qu'en effet M. de Bracciano eût quelque chose à se reprocher, soit que les papiers que Pierre Herbin possédait excitaient, sinon sa crainte du moins sa curiosité, le duc alla s'assurer que personne ne pouvait entendre la conversation qu'il allait avoir, revint auprès de Pierre Herbin, qui s'était commodément installé près de la cheminée, et lui dit :

—Maintenant, parlez...Monsieur...Que signifient ces airs mystérieux ? je vous en avertis, ils ne m'imposent pas le moins du monde...mais dans ma position, je me suis fait une loi d'écouter tous ceux qui me demandent audience. Le bien du pays peut y gagner...Parlez donc, Monsieur...et n'attribuez ma complaisance qu'aux motifs que je viens de vous signaler.

—Je ne suis pas ta dupe, citoyen...Tu m'écoutes parce que ta conscience fait tac....tac... sans cela tu m'aurais déjà fait mettre dehors par tes gens...Avoue que c'est vrai, citoyen...

—Monsieur, cessez de vous servir de ces termes, ou je ne vous écoute pas, s'écria le duc.

—Comme tu voudras, citoyen, dit Pierre Herbin en se levant et en remettant ses papiers dans une de ses vastes poches de son large habit carré.

M. de Bracciano haussa les épaules, et dit avec impatience : Allons, Monsieur, parlez, mais soyez bref.

—C'est difficile, citoyen, car ce que j'ai à te dire est long en diable. Ah ! ça ! pourquoi le tutoiement et le titre de citoyen te sont-ils si désagréables ?...Je t'ai vu dans ton bon temps, M. le duc, quand tu étais accusateur public au tribunal révolutionnaire de Dijon, tutoyer et citoyenniser les plus gros bonnets de l'ancien régime ; il est vrai que c'était au moment où leurs bonnets n'allaient plus leur servir à grand chose, vu que tu leur retranchais la tête.

—Monsieur...il ne s'agit pas de savoir ce que j'ai fait ou ce que j'ai dû faire dans ces terribles circonstances, mais du sujet qui vous amène chez moi à une heure aussi indue...

—Tu as raison, citoyen...Encore une fois, me reconnais-tu ?

—Votre nom, votre figure, ne me sont pas inconnus ; autant que je puis m'en souvenir, j'ai eu à Dijon quelques rapports avec vous pendant la révolution, mais ces rapports n'ont pas été de longue durée.

—C'est ça...c'est ça...tu y arrives, citoyen, et pour te mettre tout à fait sur la voie, je te dirai que j'ai été pendant un mois, pas plus..

—Greffier du tribunal révolutionnaire ! s'écria le duc.—Je mefle rappelle maintenant...

—Allons donc...allons-donc, citoyen...tu as la mémoire diablement paresseuse, il paraît. Mais est-ce là tout ce dont tu te souviens ?

—Voilà tout...S'il existe d'autres circonstances, elles m'échappent, dit le duc en paraissant chercher dans sa mémoire.

—Vraiment, citoyen ?

—Eh ! sans doute, vous dis-je...

—Tu ne te souviens pas d'un nommé Jacques Briot...que tu fis condamner à mort et à qui tu coupas vingt fois la parole, au lieu de le laisser se défendre ?

Non, Monsieur, je ne me rappelle pas cela.

—Tu ne te rappelles pas cela ?...Tu as raison...Quand on peut oublier ses crimes...ça vaut mieux...

—Un jugement tel...sévère qu'il soit, n'est jamais un crime, Monsieur.

—Jacques Briot n'a pas été jugé...il a été assassiné,—s'écria Pierre Herbin, dont la physiologie, changeant tout-à-coup d'expression, prit un air sinistre, qui remplaça l'ironie brutale qu'il avait jusqu'alors affectée.—Jacques Briot était mon ami, il était pour moi un frère...Tu cédaï à une haine infernale, en le poursuivant avec tant d'acharnement ; car jamais homme, plus loyal, plus pur, n'avait embrassé la cause du peuple..Le crime de ce malheureux avait été de favoriser la fuite de deux royalistes...Pour cet acte de générosité, digne de l'admiration dans tous les partis, tu demandas et tu obtins sa tête...pour satisfaire ta vengeance.

—Je ne me souviens pas de ces circonstances,—dit M. de Bracciano, évidemment troublé.

—Tu ne te souviens pas...je vais te mettre sur la voie...Les deux royalistes que Jacques Briot fit évader, étaient le comte de Grandpré et le baron de Nérolles...avec eux se trouvait un nommé Montbard, ancien soldat aux gardes, ils s'étaient échappés de Lyon lors du massacre des prisons, et étaient arrivés aux portes de Dijon après des dangers sans nombre ; mourant de fatigue et de faim, ils s'arrêtèrent chez Jacques Briot et eurent l'heureuse idée de se confier à sa générosité...En effet, il les sauva. Montbard, épuisé par les privations, ne put les suivre...on le découvrit caché chez Jacques Briot ; pour avoir le droit d'accuser mon malheureux ami, tu requîs la peine de mort contre Montbard...sa tête tomba trois jours après, sur un nouveau réquisitoire de toi, Jacques Briot périt sur l'échafaud.

—C'est possible, je ne me souviens de rien...s'écria le duc...mais encore une fois, pourquoi évoquer ce funeste passé ?

—Tu vas le savoir tout à l'heure...J'étais greffier du tribunal, je résignai mes fonctions après cette exécution d'une si épouvantable injustice...car je savais la cause de ta haine contre Jacques Briot...

—La loi voulait que tous ceux qui donnaient asile aux ennemis de la nation fussent punis de mort...je n'ai été dans cette occasion guidé par aucun motif de haine...

—Par aucun motif de haine ? ..et WILHELMINE BUTLER...—s'écria Pierre Herbin d'une voix terrible...Le duc baissa la tête sans répondre... Pierre Herbin continua.—En sortant du greffe, par une sorte de pieuse vénération pour la mémoire de Jacques Briot, j'emportai les pièces de son procès...je fis mal, sans doute, mais je tenais à avoir en main de quoi rehabiler un jour sa mémoire...Dans le procès se trouvaient jointes les pièces du procès de Montbard, cet ancien soldat aux gardes...Au milieu de l'encombrement des dossiers, on ne s'aperçut pas de cette soustraction... Pendant plusieurs années je voyageai. Lors de ta récente élévation, je pensai que le moment était venu de flétrir ta conduite d'autrefois, je parcourus de nouveau les pièces du procès... mais que devins-je, en y trouvant plusieurs papiers qui, sans importance pour toi en 92, pourraient à cette heure te porter le coup le plus douloureux, et renverser toute ta fortune ?

Par un mouvement machinal, le duc avança la main vers les papiers que Pierre Herbin lui montrait.

Celui-ci les retira vivement, les cacha en disant : Patience...et sache que tu les prendrais que tu ne tiendrais rien encore. Tu comprends bien que je ne me suis pas aventuré sans précaution chez un seigneur de ta trempe, qui n'a qu'un mot à dire au grand Napoléon, pour envoyer les gens à Vincennes. Ces papiers sont des copies des originaux déposés en lieu sûr... Ainsi, tranquillise toi...lors même qu'à l'instant tu expédierais un messenger à ton maître pour lui demander contre moi, comme qui dirait une lettre de cachet de l'ancien régime, un ami que j'ai, à l'ordre, s'il ne me revoit pas demain matin, d'agir contre toi avec les originaux.

—Mais, me direz-vous à propos de quoi vous voulez agir ? s'écria M. de Bracciano, troublé malgré lui ?

—A propos de quoi !...tu vas le savoir, dit Pierre Herbin, en cherchant une pièce dans la liasse de papiers...

CHAPITRE. XV.

MONTBARD, LE SOLDAT AUX GARDES.

L'assurance de cet homme confondait M. de Bracciano.

Il se rappelait, en effet, que de honteux motifs, une rivalité d'amour auprès d'une femme étrangère, avaient causé sa haine et ensuite excité ses sentiments de vengeance contre Jacques Briot, mais il ne concevait pas quelle influence pouvait avoir sur son sort actuel ces faits depuis si longtemps passés.

Reprenant courage, le duc dit à Pierre Herbin avec hauteur :—Finiissons, Monsieur...il est tard...

—Il est tard?...Tu trouveras tout-à-l'heure qu'il est trop tôt !...répondit Pierre Herbin d'un air sombre.—Procédons par ordre. Te souviens-tu...d'un officier autrichien prisonnier à Dijon en 92, nommé Butler...

—Je m'en souviens vaguement,—dit le duc en pâliissant...

—Vaguement ?—Et Pierre Herbin sourit d'un air sardonique—et de sa fille Willhelmine...t'en souviens-tu ?

—Oui,—dit le duc, d'une voix brève et émue.

—Jacques Briot était passionnément aimé de Willhelmine Butler, reprit Herbin,—il l'aimait tendrement...Tu vis cette belle fille, tu en devins épris ; elle te repoussa avec dédain...en te disant qu'elle aimait Jacques Briot...Tu juras la mort de ce malheureux...Tu as attendu l'occasion...tu as tenu ton serment.

—Ah ! cet homme...toujours cet homme !—s'écria le duc avec une sorte d'épouvante...

—Oui, toujours cet homme, répéta Pierre Herbin, et il ajouta d'une voix presque solennelle :

—Ecoute, Jérôme Morisson...ni toi ni moi nous ne croyons à rien...tu es un ambitieux effréné. Tous les moyens te sont bons pour parvenir, tu as le cœur desséché par l'égoïsme...tu as été un meurtrier juridique, la pire espèce de toutes, parce qu'elle est la plus lâche. Sans être à ta hauteur...je suis plutôt méchant que bon...La pauvreté m'a dépravé...Quoique nous méprisions tous deux ce que les autres craignent et révèrent, tout scélérats que nous sommes, prosternons-nous devant certaines fatalités providentielles. Tu as fait tuer Jacques Briot...Eh bien ! par un concours de circonstances inouïes, c'est de la tombe de Jacques Briot que vont sortir tous les malheurs qui vont fondre sur toi...Tu as donc raison de dire avec effroi.—*Toujours cet homme...*

M. de Bracciano fut frappé des paroles de Pierre Herbin. Un pressentiment l'avertissait

que quelque vérité terrible allait se dégager de ce chaos inextricable.

Les événements de la journée, l'heure avancée de la nuit, la figure sinistre de Pierre Herbin, les souvenirs sanglants qu'il évoquait, tout concourait à augmenter la terreur involontaire du duc.

Pierre Herbin reprit d'une voix grave :

—Jacques Briot était pauvre. Le capitaine Butler, quoique pauvre aussi, lui avait refusé la main de Willhelmine ; la malheureuse fille n'avait écouté que son cœur. Trois mois après la mort de son amant, elle mit au monde un fils. Ce fils a aujourd'hui dix-huits ans, ce fils...est Herman Forster, ton secrétaire.

—Herman ! le fils de Jacques Briot ! s'écria le duc avec épouvante ; Herman !

—Lorsque tu eus quitté Dijon pour venir accusateur public à Lyon...Willhelmine Butler retourna à Vienne...Son père y mourut...Eile éleva son fils sous le nom de Butler, jusqu'au moment où un événement que tu n'as pas d'intérêt à connaître, la força d'envoyer ce fils en France sous le nom d'Herman Forster...Il y a de cela six mois environ...J'appris, par hasard, que tu avais besoin d'un secrétaire...Je fis tant de manœuvres souterraines que je parvins à faire admettre Herman Forster chez toi, sans que tu te sois un instant douté que ce beau cadeau te venait de ma main.

—Misérable !...—s'écria le duc,—vous agissiez ainsi dans l'espérance de me surprendre quelque secret d'état ! Introduire dans mon intérieur un homme qui se croit sans doute le droit de me hair, d'être mon ennemi mortel, sans doute,—disait le duc en marchant à grands pas ;—empoisonner l'âme de cet enfant par vos abominables calomnies...

—Des calomnies !...Il te savait le meurtrier de son père...Je n'avais pas besoin de te calomnier.

—Mais c'est un tissu d'infamies...de ruses infernales !...

—Ah ! tu vois bien que tu avais raison de dire *toujours cet homme !*...Ecoute encore, Jérôme Morisson...tu n'es pas au bout...Maintenant, laissons Herman Forster établi chez toi...comme ton secrétaire...Revenons à Montbard, que tu as fait aussi guillotiner, et qui a été la cause involontaire de la mort de Jacques Briot...Sais-tu qui était ce Montbard, monsieur le duc ?

—Un ancien soldat aux gardes...Vous l'avez dit vous-même...Mais, terminons cette scène, Monsieur...Je suis fatigué...Demain, je pourrai vous entendre...

—Demain...—s'écria Pierre Herbin, avec un éclat de rire sauvage.—Demain ! et tu ne sais

rien encore... Tu connais la cause, et tu ne connais pas encore l'effet... Toujours cet homme, te dis-je ; Montbard, est la clé de l'énigme... Montbard n'était pas ce qu'il paraissait être... Montbard était un noble, un émigré rentrant sous un faux nom...

— Eh ! que m'importe ? s'écria le duc...

— Que t'importe ?... que t'importe ? J'aime à te voir dans cette sécurité... Tout à l'heure, ton réveil sera plus terrible...

M. de Bracciano regarda Pierre Herbin, d'un air stupéfait ; celui-ci continua :

— Montbard était un noble, un grand seigneur déguisé sous un nom de soldat... Dans ta précipitation à le faire condamner à mort, pour asseoir ton accusation capitale contre Jacques Briot, tu ne l'as pas donné la peine d'examiner le dossier que tenait à la main. (Et Pierre Herbin montra les papiers qu'il tenait à la main.) Pourrant ces actes prouvent quel était ce Montbard... Et, maintenant, vois-tu, peut-être donnerais tu ta fortune... pour anéantir ce document...

— Et mon Dieu !—dit le duc, avec plus d'impudence et de colère que de crainte ;—finissez, Monsieur, et dites quel est cet homme... Tout ceci a déjà trop duré.

— Vois s'il n'y a pas une Providence ! répondit Pierre Herbin.—Ce prétendu Montbard qui a servi de prétexte à la mort du père d'Herman... est.....

— Parlez-vous !—s'écria le duc hors de lui.

— Montbard... c'était le marquis de Souvry... c'était le père de ta femme !...

CHAPITRE XVI.

EXPLICATIONS.

En entendant ces mots, le duc recula de deux pas, en attachant sur l'ami de Jacques Briot des yeux fixés, égarés, il ne put résister à cette secousse, et tomba assis dans un fauteuil.

Celui-ci jettant un regard triomphant sur M. de Bracciano, reprit.—Eh bien !...avais-tu raison de dire...en parlant de Jacques Briot...*Toujours cet homme ?* Tu vois, la Providence féconde le sang de tes victimes !

Après quelques moments de silence, M. de Bracciano répéta sourdement...lui...lui...Montbard, c'était le marquis de Souvry !—Puis il ajouta—mais non, non, c'est...impossible...Le marquis est mort dans le massacre des prisons de Lyon.—Tu mens, miserable...tu mens avec l'audace la plus inouïe...

Pierre Herbin répondit avec un imperturbable sang-froid, en montrant au duc une des pièces du dossier. Tu verras par cette copie d'une

lettre originale du marquis de Souvry, que, pendant la nuit du massacre des prisons, il parvint à s'échapper de la geôle de Lyon, où il avait été incarcéré sous son véritable nom. Après cette nuit terrible, on le crut mort et jeté au Rhône avec les autres victimes. Dans sa fuite il prit le nom de Montbard ; arrivant chez Jacques Briot, il s'était donné pour ex-soldat aux gardes déserteur, afin d'inspirer moins de défiance par son obscurité. Lors de son arrestation il se garda bien, par le même motif, de révéler au tribunal son véritable nom. Ce fut après sa condamnation à mort qu'il écrivit cette lettre à un de ses amis ; il y racontait son évasion de Lyon. Le geolier de la prison de Dijon, à qui Souvry avait donné tout l'or qui lui restait, pour faire parvenir sûrement cette lettre à l'étranger, me l'apporta. J'étais encore greffier, elle fut jointe aux pièces du procès...dans la hâte d'en finir, et cette circonstance étant d'ailleurs pour toi très-indifférente, tu paraphrasas cette lettre comme les autres pièces, sans la lire, sans doute.

— Serait-il vrai ?—s'écria le duc en saisissant avidement la lettre que lui montrait Pierre Herbin.

Il la lut, et s'écria en la déchirant et en la foulant aux pieds avec rage.—Malédiction !... malédiction !

— J'ai eu, comme tu vois, raison de ne pas t'apporter l'original qui est en ma possession avec ton paraphe...—dit Pierre Herbin.—Maintenant jette un coup-d'œil sur les pièces du procès...et déchire-les ensuite si tu veux.—J'aurai cela de moins à remporter chez moi...

Le duc, sans répondre à Pierre Herbin, parcourut la liasse de papiers avec attention, il ne put conserver aucun doute sur cette effrayante découverte, il repoussa les papiers, cacha sa tête dans ses mains, et dit avec accablement : qu'elle fatalité, mon Dieu ! quelle fatalité !

Après quelques moments de silence, il reprit d'une voix plus ferme :

—Maintenant, Monsieur, je comprends tout. Vous voulez sans doute mettre un prix à votre silence...Herman est pauvre, sans appui...Vous voulez que j'assure sa...son avenir...Je regrette amèrement le passé, bien assurément, croyez-le...mais du moins je ferai tout ce qui dépendra de moi, pour vous contenter ; les pièces que vous conservez entre vos mains, vous garantiront de mon exactitude à remplir mes promesses...

Voyant le calme de Pierre Herbin, M. de Bracciano s'enhardit davantage, et crut sortir de cette terrible position par quelques légers sacrifices.—Je comprends,—ajouta-t-il d'un air hypocrite et pénétré,—les devoirs que j'ai à remplir

envers le fils du malheureux Jacques Briot, Monsieur Herbin ; mais, quoique les apparences déposent contre moi, croyez bien que, dans cette déplorable affaire, je n'ai été que l'organe sévère mais impartial de la loi. J'aurai donc soin d'Herman Forster... sa vue me serait trop douloureuse pour que je songe à le garder près de moi... Mais, par mon crédit je puis assurer son sort ; il pourra compter sur une place d'abord, et ensuite sur une pension proportionnée à ses besoins... deux cents napoléons, je suppose... Ne trouvez-vous pas la somme suffisante ? dites-le franchement, Monsieur Herbin, aucun sacrifice ne me coûtera.

Pierre Herbin sourit d'une manière étrange et ne répondit rien. Prenant ce silence pour un consentement tacite, M. de Bracciano continua :

—Quant à vous, mon bon Monsieur Herbin, je ne pense pas, qu'à votre âge des fonctions quelconques puissent vous convenir beaucoup. Vous m'avez dit, je crois, que vous étiez pauvre. Eh ! trouvez-vous... qu'une pension égale à celle d'Herman Forster puisse vous suffire ? Je vous répéterai ce que je vous ai dit au sujet de ce malheureux enfant. Si cette pension de deux cents louis ne vous satisfait pas... j'irai jusqu'à trois cents... quoique j'aie des charges bien lourdes... Eh bien ! qu'en dites-vous ? Heim ! mais, pour l'amour du ciel, répondez-moi donc, — s'écria M. de Bracciano, inquiet du silence de Pierre Herbin, qui continuait à le considérer avec son sourire étrange, — si vous avez d'autres prétentions, exposez-les...

Pierre Herbin haussa les épaules. — Ah ! tu crois, citoyen, dit-il au duc... que pour quelques misérables milliers de livres tu achèteras notre silence... Mais, songe donc que demain je puis dire : " Vous voyez cet homme, il a osé épouser la fille de celui qu'il avait fait périr sur l'échafaud ! Dans son insatiable ambition, dans son insatiable cupidité... il a recherché cette union, sachant que Mlle de Souvry était la fille de sa victime.

— Infamie ! — s'écria vivement le duc de Bracciano, — ne savez-vous pas qu'il n'en est rien ? que j'ignorais cette épouvantable circonstance ?

— Eh ! qui croira que tu l'ignorais ? Les pièces originales, la lettre même du marquis n'a-t-elle pas été paraphée par toi, Jérôme Morisson, accusateur public... Croira-t-on, enfin, que tu aies paraphé une pièce sans la lire ?

— Mais c'est infâme, s'écria le duc ; mais dites donc alors quel prix vous mettez à votre silence ?...

— Quel prix !... quel prix !... Mais c'est toi qui es un infâme de me croire capable de vendre mon

silence pour or ou argent. — Non... ajouta Pierre Herbin d'un ton d'emphase ironique — non ; je viens ici, seulement poussé par l'amour de la vertu... Ni moi, ni Herman, nous n'accepterons rien de toi... meurtrier du père d'Herman, de toi... meurtrier de mon ami, de toi... meurtrier du père de ta femme !

— Malheur ! malheur !... s'écria M. de Bracciano avec un gémissement douloureux !

— Ce que je veux, continua Pierre Herbin... ce que je veux dans mon désintéressement, c'est de rompre une union sacrilège, impie, qui outrage la nature...

— Que dit-il ? mon Dieu ! que dit-il ? — s'écria M. de Bracciano, craignant de comprendre le sens des paroles de Pierre Herbin.

— Je dis que Dieu et les hommes réprouvent ton union avec Jeanne de Souvry, fille de celui que tu as fait périr. Je dis que si à l'heure même... tu ne rédiges pas une demande de divorce... basée sur... qu'importe quelle raison, demain je livre ces pièces à la publicité... Et bien ! maintenant crois-tu que la loi hésite un moment à arracher ta femme à ton odieux pouvoir ? Te vois-tu couvert d'opprobre... objet de l'horreur générale... privé de tes emplois, de tes honneurs... car on ne doutera pas un moment que tu n'aies su que Montbard était le marquis de Souvry... Sa lettre n'était-elle pas paraphée de ta main... Comment alors concevoir que, lorsque tu as entendu pour la première fois le nom de Mlle de Souvry, cette circonstance ne se soit pas rappelée à ton esprit ?... L'Empereur enfin... ne te traitera-t-il pas sans la moindre pitié, de peur qu'on ne le croie complice de ton infamie !

M. de Bracciano resta un moment accablé.

— Puis il s'écria, dans sa rage et dans son désespoir :

— Je vois tout maintenant... C'est le colonel qui a découvert ces papiers... Tu es son instrument... Il n'a quitté Vienne si précipitamment, malgré les ordres et en bravant toute colère de l'Empereur, que pour venir jouir du résultat de cette infernale machination...

Le colonel arrive !... c'est bon à savoir — dit tout bas Pierre Herbin, — Il ne soupçonne pas Herman... Tant mieux encore !... Laissons-le dans cette erreur, elle peut nous servir ; mais faisons d'une pierre deux coups, et employons le duc à l'arrestation de Surville, si celui-ci venait trop tôt pour nos projets. Ecoute, Jérôme Morisson, reprenait-il — la preuve que je ne suis pas dans l'intérêt du colonel, c'est que je puis te donner un bon conseil... que je changerai en ordre... si tu ne l'exécutes pas... le ministre de la police est de tes amis ; écris-lui à l'instant de faire, au nom de

l'Empereur, arrêter le colonel à son entrée à Paris ; des avis donnés aux barrières suffiront pour cela.

—Vous m'engagez à cela, vous ? comment savez-vous que l'Empereur a en effet donné ordre d'arrêter le colonel, de le conduire à Vincennes, et de l'y tenir au secret ?—dit le duc étonné.

—Je ne me croyais pas si bon prophète, pensa Pierre Herbin, voilà qui va le mieux du monde. Je demandais au duc une chose très-délicate, l'Empereur fait nos affaires, le colonel, une fois au secret, nous sommes tranquilles.

—Vous n'êtes donc pas l'instrument du colonel, répéta le duc.

Aucunement ; tu le vois bien... citoyen.

M. de Bracciano se promenait à grands pas dans sa bibliothèque, il ne savait que résoudre, il voyait les effroyables conséquences qui pouvaient résulter de la publicité des pièces du procès du marquis de Souvry...il voyait renverser d'un souffle l'échafaudage de sa brillante fortune, si laborieusement élevée. Il n'y avait pas à hésiter. Il lui fallait solliciter lui-même le divorce, et obtenir ainsi la destruction des papiers que possédait Pierre Herbin ; alors il pouvait espérer encore de garder ses places, ses honneurs...Si, au contraire, ces papiers devenaient publics, il connaissait assez l'Empereur pour être certain que, dans le doute, il le sacrifierait mille fois, plutôt que de garder près de lui un homme coupable d'une action aussi noire que celle qui serait alors reprochée à M. de Bracciano.

Ne pouvant hésiter entre ces deux alternatives, il dit à Pierre Herbin.—Je suis en votre pouvoir, Monsieur, je dois me fier à votre parole. Je vais provoquer moi-même le divorce... Aussitôt qu'il sera prononcé, vous brûlerez devant moi les papiers que vous possédez, cela vous convient-il ?

—Parfaitement, dit Pierre Herbin, je n'en voulais pas davantage ; seulement il faut que ta demande soit formellement déposée demain chez qui de droit avant sept heures. J'ai des raisons pour vouloir cela. Tu passeras la nuit s'il le faut, allègue l'incompatibilité d'humeur et le consentement mutuel. Car j'ai toujours lieu de croire que ta femme ne refusera pas son adhésion. Adieu, songe que si la demande n'est pas notifiée demain, je me crois libre d'agir, et les papiers sont entre les mains de qui de droit.

—C'est convenu, Monsieur.

Alors, monsieur, le duc, dit Pierre Herbin, en saluant M. de Bracciano, je vous baise les mains, et vous prie de jeter encore un coup d'œil sur les pièces que je vous laisse pour vous convaincre que je vous tiens pieds et poings liés.

Pierre Herbin sortit.

M. de Bracciano se rendit dans l'appartement de sa femme.

CHAPITRE XVII.

CONSENTEMENT.

Lorsque la princesse de Montlaur l'eut quittée, nous l'avons dit, Jeanne avait écrit ces mots à Herman :

Tout est perdu. Il n'y a plus d'espoir...vous ne mourrez pas seul. On vous rapportera cette nuit la croix de votre mère.

Désespérant de l'avenir, la malheureuse femme était décidée à partager le sort d'Herman, à mourir avec lui, pure et sans tache.

Les événements s'étaient tellement pressés dans cette fatale journée, que Mme de Bracciano se trouvait sous l'influence d'une sorte d'ivresse fiévreuse.

Tantôt elle marchait avec agitation, tantôt elle retombait accablée...

Elle attendait avec anxiété que la nuit fût assez avancée pour pouvoir sortir de chez elle par un petit escalier dérobé qui, de son cabinet de toilette, descendait dans la cour des remises.

Par un hasard qui servait ses desseins, une de ses femmes, récemment mariée, recevait quelques personnes, et donnait une sorte de petite fête aux communs. Jeanne pensa qu'à l'aide d'une mante et d'un chapeau, elle pourrait être prise par le portier pour une des personnes qui avaient assisté à la réunion dont on a parlé.

Il était près d'une heure du matin...

Jeanne souleva le rideau de sa fenêtre pour voir si la loge du concierge était encore éclairée.

Elle avait hâte de partir.

Après avoir éveillé toutes les espérances d'Herman par sa première lettre, elle venait de le replonger dans un abîme de douleur.

Elle regardait comme un devoir d'aller mourir avec lui.

Une heure sonna... une faible lumière éclairait la cour... Jeanne crut le moment favorable pour son départ.

Dans sa chambre, il y avait deux portraits, celui de sa tante et celui de sa mère, qu'elle avait à peine connue...

—Avant de partir, Jeanne s'agenouilla devant ces portraits. Ses larmes, depuis longtemps comprimées, coulèrent abondamment. Elle se sentit soulagée.

—Ma mère, pardon ! et à vous, ma seconde mère, pardon !—disait-elle à voix basse, à travers les sanglots qui la suffoquaient.—Votre fille va commettre une grande faute... Vous prierez pour

elle... et peut-être Dieu me pardonnera-t-il d'avoir attenté à mes jours...

Puis Jeanne brûla les pages d'un album où elle avait écrit quelques-unes de ses rêveries de jeune fille... elle posa sur son secrétaire une lettre pour la princesse de Montlaur. Cette lettre renfermait ses dernières volontés.

Cette chambre ne rappelait à Jeanne aucun doux souvenir, et pourtant elle éprouvait une émotion navrante en la quittant.

Jeanne allait prendre sa mante, lorsqu'on frappa à la porte de sa chambre; elle entendit la voix de son mari qui demandait si on pouvait entrer.

Immuable... croyant M. de Bracciano instruit de son dessein, elle n'eut pas la force de faire un pas...

Le duc, pensant qu'elle était couchée et endormie, ouvrit la porte.

Frappé de la pâleur, de l'altération des traits de sa femme... il ne put s'empêcher de s'écrier : Qu'avez-vous, Madame ?

Jeanne tantant, à la vue de son mari, tous ses ressentiments se soulevèrent, s'écria : Que voulez-vous, Monsieur ? Ne puis-je, mon Dieu ! rester au moins seule chez moi ?

—Madame, dit M. de Bracciano, pardonnez-moi mon indiscrétion, mais ce que j'ai à vous dire est tellement grave...

—Monsieur, s'écria Jeanne, je suis souffrante... j'ai besoin de repos... je vous prie, je vous supplie de vous retirer...

—Quand vous m'aurez entendu, Madame, vous ne regretterez pas les moments que vous m'accordez.

—Mais au nom du ciel, Monsieur, que voulez-vous donc encore de moi ! C'est une torture odieuse...

—Depuis notre dernière entrevue, Madame, j'ai réfléchi à la demande de divorce que vous m'avez faite... La franchise de vos aveux m'a prouvé que notre union ne pourrait être désormais que très malheureuse. Mon premier mouvement avait été de m'opposer à toute séparation... Je savais le prix du trésor que j'aurais perdu... Maintenant plus calme, je pense en effet, Madame, que j'avais tort d'abuser du pouvoir que me donne la loi pour vous obliger à vivre auprès de moi.

Jeanne croyait à l'éternité ; elle contemplait son mari avec ébahissement. Par deux fois elle posa sa main sur son front, regarda autour d'elle, et ses yeux revinrent encore s'attacher avec stupéfaction sur M. de Bracciano, qui semblait profondément réfléchi.

Jeanne avait déjà si cruellement expérimenté le danger de se laisser aller à une espérance mal fondée, que, comprimant pour ainsi dire les battements de son cœur, elle dit à son mari :

—Monsieur... pardon... je crains de vous avoir mal compris... Ayez la bonté de me répéter...

Le duc la regarda quelque moment en silence; puis, se levant brusquement, il lui dit :

—Eh bien !... j'accepte le divorce, Madame... il m'en coûterait trop de vous voir malheureuse...

—Vous acceptez le divorce ! ! !... répéta Mme de Bracciano en joignant les mains... —Vous l'acceptez ! ! !

—Oui, Madame, je vous le répète... le sacrifice est immense ; mais je n'ai pas le triste courage de vouloir votre malheur...

—Ah ! tenez, Monsieur... ce serait affreux à vous de me tromper... Mais non, non... cette journée a été si cruelle... je rêve... je rêve... je n'ai plus ma tête à moi !

A ce moment la pendule sonna une heure et demie.

Ah ! s'écria Jeanne, en se levant brusquement, et en courant vers la porte, d'un air égaré.—Il n'y a pas un moment à perdre ! il serait trop tard.

—Madame... vous me fuyez... quand je viens vous donner la preuve la plus complète de ma résignation à vos vœux !—s'écria le duc...

Jeanne le regarda fixement.—Mais cela est donc vrai ? reprit-elle.—Ce n'est donc pas une cruelle raillerie ?...

—Lisez, Madame, et veuillez signer, lui dit M. de Bracciano en lui mettant sous les yeux la demande de divorce qu'il venait de préparer.

Il alla chercher une plume pour Jeanne.

Jeanne lut attentivement, puis, tombant aux pieds de son mari, elle s'écria les mains jointes : Ah ! Monsieur... Monsieur... vous êtes le plus généreux des hommes ! Combien je vous ai méconnu jusqu'ici...

—Madame... Madame... relevez-vous, je ne mérite pas ces éloges... J'ai fait tout ce qu'un honnête homme doit faire. Je regrette seulement d'avoir hésité... Veuillez signer... il est tard... vous êtes fatiguée, je le suis aussi. Demain nous causerons de vos intentions... bonsoir, Madame.

—Bonsoir, Monsieur,—dit Jeanne en prenant la main de son mari et la serrant avec effusion dans les siennes.—Je sais tout ce que ce sacrifice vous coûte.. Ah ! croyez qu'il vous sera compté... croyez que ma reconnaissance, que mon éternelle amitié...

—Cette dernière parole me suffirait, Madame... Je serais trop heureux de la mériter et de l'obtenir...

M. de Bracciano sortit.

[A CONTINUER.]